

BULLETIN D'INSCRIPTION

ATELIERS 2019 Techniques de haute précision en Radiothérapie

L'inscription ne sera effective qu'après réception du bulletin d'inscription dûment rempli à retourner à l'adresse suivante :

Institut Sainte-Catherine - Service Documentation - 250 Chemin de Baigne-Pieds - CS 80005

84918 Avignon cedex 9 - France - ☎ (+33) 4 90 27 63 41 📠 (+33) 4 90 27 60 79 E-mail : bibliotheque@isc84.org

Formation

Ateliers Techniques de haute précision en radiothérapie (du mercredi 27 au vendredi 29 novembre 2019)

Frais d'inscription : **1 200 €**

Inscription au titre du DPC (Développement Professionnel Continu) **pour les professionnels concernés** (médecins et manipulateurs)

oui non

Si oui, les médecins libéraux doivent également s'inscrire sur le site de l'OGDPC (Organisme Gestionnaire du Développement Professionnel Continu)

Renseignements sur le programme, rubrique « Renseignements et inscriptions ».

Coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

..... CP Ville.....

☎
.....

📠
.....

.....

E-mail :

Profession

Physicien *Radiothérapeute* *Dosimétriste* *Manipulateur* *Interne* *Cadre de santé* *Autre*

N° RPPS (pour les médecins exerçant en France) :

Inscription Visite et dîner

■ Participera à la **visite guidée** du Palais des Papes du mercredi 27 novembre de 19h00 à 20h00* oui non

■ Participera au **dîner convivial** du mercredi 27 novembre à l'Hôtel d'Europe à 20h15* oui non

* participation gratuite mais inscription obligatoire. En cas de désistement, nous vous remercions de nous prévenir au plus tôt.

Règlement des frais d'inscription (incluant repas, pauses, documents)

par chèque libellé à l'ordre de l'Institut Sainte-Catherine, à joindre à votre bulletin d'inscription.

par virement bancaire (R.I.B. sur demande par mail à : bibliotheque@isc84.org). En cas de virement à partir de l'étranger, les frais bancaires sont à la charge du participant et en supplément des frais d'inscription.

par un service de formation : merci de bien vouloir envoyer un courrier stipulant la prise en charge des frais d'inscription. Une convention sera expédiée par retour de courrier afin de finaliser les modalités de l'inscription.

Nom et Prénom du Responsable de la Formation Continue :

Adresse à laquelle devront être envoyés : convention, facture, attestation de présence, courriers divers :
.....
.....

☎ 📠 e-mail :

Règlement des frais d'inscription pour les médecins libéraux souhaitant valider cette formation au titre du DPC et dont les frais seront pris en charge par l'OGDPC

par chèque de caution libellé à l'ordre de l'Institut Sainte-Catherine à joindre à votre bulletin d'inscription d'un montant de **1 200 € en cas d'inscription aux Ateliers**.

Celui-ci ne sera pas débité et vous sera restitué dès réception du règlement des frais par l'OGDPC sous réserve de votre participation à l'ensemble des étapes du programme. A défaut, le chèque sera encaissé.

Annulation : en cas d'annulation jusqu'à un mois avant la date, les sommes versées sont remboursées déduction faite de 50 € de frais de dossier, au delà, aucun remboursement ne sera possible.

Date :

Signature :